

COMITE DE SOUTIEN à CHRISTIAN JACQUIAU

L'association Max Havelaar France a assigné Christian Jacquiau, économiste, journaliste et écrivain (« Les coulisses de la grande distribution », 2000 – « Les coulisses du commerce équitable », 2006), pour diffamation suite à la publication d'un article titré « *Commerce équitable : un attrape-bobo ?* » publié dans l'Echo des savanes en juin 2008.

Dans cette interview Daniel Audion, qui se révélera être la fausse identité derrière laquelle s'est dissimulé un faux journaliste se présentant lui-même comme *imposeur professionnel*, prête à Christian Jacquiau des propos (« *Max Havelaar fait travailler des quasi esclaves* ») qu'il n'a jamais tenus. Ni dans ses livres, ni lors des nombreuses interviews qu'il a accordées sur le sujet, ni lors de ses nombreuses conférences, débats ou forums auxquels il a participé.

Max Havelaar a obtenu sa condamnation le 21 juin 2010.

Homme de convictions, de débats, de dialogue et de liberté, **Christian Jacquiau a décidé de faire appel, car il n'est pas question pour lui d'accepter une sentence rendue dans un tel contexte.**

Mais faire appel coûte financièrement très cher face aux moyens dont dispose l'association Max Havelaar France, dotée ces dernières années par l'État français de très confortables subventions.

En appel, Max Havelaar France demande au Tribunal de confirmer la condamnation de Christian Jacquiau et de le débouter de toutes ses demandes. Comme en première instance, Max Havelaar France lui réclame 100 000 € de dommages et intérêts, des publications, des frais de justice... auxquels l'association de commerce équitable ajoute une demande de condamnation aux entiers dépens de la première instance et de l'appel.

En tout, Christian Jacquiau risque actuellement d'avoir à déboursier près de 150 000 €, frais d'avocats compris !

UN COMBAT POUR LA LIBERTÉ D'INFORMER

Sur son site (www.christian-jacquiau.fr) Christian Jacquiau explique sa motivation à mener ce combat jusqu'au bout :



« On sait comment la rumeur, le discrédit, l'intimidation, la pression financière alimentent l'auto-censure, la plus efficace des censures. Les sommes astronomiques qui me sont réclamées, l'exécution provisoire exigée aujourd'hui par Max Havelaar sont autant d'arguments qui auraient pu m'amener à jeter l'éponge.

Je suis prêt à débattre, à répondre de mon livre, de son contenu, à expliquer, à justifier, à commenter, à argumenter, à reconnaître la moindre erreur si quelqu'un me démontre qu'il en contient une, mais je n'accepterai jamais d'être condamné dans un tel contexte, reposant sur une interview totalement bidonnée.

Condamné au moment même où des journalistes sont cloués au pilori et se font traiter de « trotsko-fascistes » pour avoir déplu aux puissants en tentant d'exercer leur métier tout simplement, je mènerai jusqu'au bout ce combat pour la liberté de la presse, la libre expression des individus, contre la censure des puissants et du pouvoir de l'argent, pour le droit à l'information des citoyens et à la critique ».

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SOUTIEN

Nous connaissons Christian Jacquiau. Durant ces dernières années, nombre d'entre nous ont travaillé avec lui après la parution de ses deux livres, au cours de nombreuses interventions publiques, dans le cadre de l'éducation populaire notamment.

Christian Jacquiau n'a jamais tenu de propos calomnieux.

Nous sommes scandalisés d'une part par le déroulement de cette affaire et d'autre part par sa condamnation.

Nous avons constitué un « Comité de soutien à Christian Jacquiau » afin de diffuser l'information, susciter le maximum de signatures et de soutiens et de demander l'arrêt immédiat des poursuites de la part de Max Havelaar.

Nous agirons sans relâche jusqu'à ce que la vérité soit établie et que soit reconnue la probité de Christian Jacquiau.

JE SOUTIENS !

Je demande que Max Havelaar France abandonne les poursuites contre Christian Jacquiau.

Je signe cette pétition :

en ligne sur www.soutien-christianjacquiau.fr.

ou ci-dessous, en indiquant mon nom et coordonnées, et en envoyant ma signature par courrier au Comité de soutien.

Je souhaite contribuer aux dépenses juridiques engagées par Christian Jacquiau et j'adresse un chèque de € libellé à l'ordre du "Comité de soutien à Christian Jacquiau".

(merci d'écrire en lettres capitales)

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Date :

Signature :

Envoi des signatures et chèques à l'adresse suivante :

Comité de soutien à Christian Jacquiau - c/o M. Corcin - 42, rue de Lagny - 75020 Paris

contact : comitedesoutien.ch.jacquiau@gmail.com

MERCI de FAIRE CIRCULER CET APPEL à vos CONTACTS, à vos AMIS et dans vos RÉSEAUX